



Compte administratif 2011

Rapport de présentation

SOMMAIRE

- I) Les produits de fonctionnement
 - A) Le produit des contributions directes
 - B) Les dotations communautaires
 - C) Les produits des services
- II) Les dépenses de fonctionnement maîtrisées
 - A) Fonctionnement courant
 - B) Les dépenses exceptionnelles
- III) La poursuite de désendettement
- IV) Capacité d'autofinancement et dépenses d'investissement

Budgets annexes

INTRODUCTION

Le compte administratif, voté chaque année, constate l'exécution des recettes et dépenses de l'année précédente. Il est donc un outil important pour évaluer la situation réelle des finances municipales.

Le compte administratif 2011 permet de noter :

- la poursuite du redressement des finances municipales ;
- un désendettement ;
- le maintien d'un investissement dans la moyenne des dernières années.

Engagé depuis 2008, le redressement des finances municipales se confirme en 2011 avec la stabilisation d'une épargne nette positive et la poursuite du désendettement. Ce redressement implique un effort important de la ville pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

En effet, en 2011, malgré une hausse des dépenses énergétiques de 13 % et des matières premières de la restauration scolaire, l'évolution du train de vie de la ville a été contenue à 1,3 %. En dehors de dépenses liées aux énergies et à l'acquisition du 42ème RT, les dépenses courantes ont diminué.

Parallèlement au redressement des finances, la ville a maintenu son niveau d'investissement avec des travaux importants pour l'attractivité de la ville et la qualité du cadre de vie : la rénovation de l'aile sud du Château-Neuf, le nouveau square de Boston, la nouvelle crèche des Pommeraies, la rénovation des écoles Badinter, l'aménagement de terrains de sport à l'Aubépin, l'extension de la station d'épuration, etc.

En 2011, la ville de Laval, avec l'ensemble de ses services municipaux, a également prolongé ses actions quotidiennes pour renforcer la solidarité entre les Lavallois et animer la ville : les subventions aux associations, le développement des actions pour les jeunes, la réussite éducative des enfants avec la hausse des dotations de fonctionnement des écoles, l'action du centre communal d'action sociale, l'organisation du premier "repas des aînés", la politique culturelle avec l'organisation de manifestations populaires comme le festival des 3 Éléphants ou "Tempo d'été."

SYNTHÈSE

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits de fonctionnement courant	61 423	61 742	62 474	68 067	68 349	69 589
- Charges de fonctionnement courant	52 047	54 372	56 972	55 651	56 299	57 229
= Excédent brut courant	9 376	7 370	5 501	12 415	12 050	12 360
+ Produits exceptionnels	436	205	87	428	67	374
- Dépenses exceptionnelles	236	190	266	1 256	654	743
= Épargne de gestion	9 576	7 385	5 322	11 587	11 463	11 991
- Intérêts de la dette	3 332	3 648	4 152	3 513	3 542	3 483
= Épargne brute	6 244	3 737	1 171	8 074	7 921	8 508
- Remboursement de capital	4 511	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454
= Épargne nette	1 733	-1 271	-3 962	2 473	1 997	2 054
- Surcoût Swap	0	0	0	0	0	1 874
+ RPI hors cessions	1 175	1 331	1 173	1 995	1 137	1 408
= CAF hors cessions	2 908	60	-2 790	4 468	3 134	1 587
+ Cessions	1 230	1 177	411	613	2 063	420
= Capacité d'autofinancement	4 139	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007

Malgré une hausse significative du remboursement du capital liée au profil d'amortissement existant, l'épargne nette a eu tendance à se stabiliser aux alentours de 2 M€.

Ce maintien a été notamment possible en raison d'un accroissement de l'excédent brut courant qui a été permis, dans un contexte de maintien des taux d'imposition, par la conjonction de plusieurs facteurs :

- la progression favorable des bases fiscales particulièrement notable en matière de taxe d'habitation après trois années de faible croissance,
- une moindre diminution des concours financiers de l'État que les années antérieures résultant d'une augmentation de la population et d'une évolution favorable des critères de dotation de solidarité urbaine,
- le dynamisme des droits de mutation qui ont retrouvé les niveaux atteints en 2005,
- les efforts d'économie entrepris qui sont venus atténuer l'impact des hausses de matières premières, des énergies et des dépenses liées à la reprise du 42ème RT (en dehors de ces dépenses, les charges à caractère général ont diminué de 1 %) ;
- une hausse des dépenses de personnel contenue à 1,3 %.

Les équilibres financiers de la ville ont donc été préservés en 2011, mais la situation demeure fragile pour plusieurs raisons :

- Une épargne nette de 2 M€ permet juste de financer le gros entretien.

L'épargne nette dégagée apparaît comme le niveau minimum qu'elle devrait atteindre. En effet, elle permet juste de financer le gros entretien des bâtiments et des rues et le renouvellement du matériel.

Comparativement aux communes retenues dans l'échantillon de l'audit, cette épargne est inférieure à la moyenne constatée sur l'année 2010 (3,9 M€).

- Une recette exceptionnelle auprès d'EDF.

La ville a bénéficié en 2011 d'un remboursement de la part d'EDF de 272 000 € en raison de la surévaluation de la consommation d'années antérieures liée à un problème d'étalonnage.

- La forte proportion de dépenses de fonctionnement « rigides ».

Si certaines dépenses peuvent être réduites sur une simple décision, d'autres demandent l'engagement d'un processus qui peut être plus ou moins long avant qu'elles ne deviennent incompressibles.

À Laval, plus de 80 % des dépenses de fonctionnement sont « rigides » : les dépenses de personnel (60 %), les charges financières (12 %), les dépenses énergétiques (5 %), l'alimentation (2 %) et les autres dépenses telles que les contrats de maintenance, les locations immobilières ou les subventions aux écoles privées.

- Le profil d'extinction de la dette défavorable.

Dans un profil d'extinction de dette classique, les annuités à venir diminuent progressivement permettant aux annuités des nouveaux emprunts de se substituer à celles des emprunts existants.

Ceci ne sera pas le cas à Laval dans les années à venir : les nouveaux emprunts vont donc se traduire par une charge supplémentaire qui sera à financer.

- Le swap dépendant de la parité euro - franc suisse.

La ville a un contrat d'échange de taux (swap) sur un encours de 10 M€ dont le taux d'intérêt payé peut dépendre du niveau de la parité euro - franc suisse.

Dans le meilleur des cas, la ville paie un taux de 4 %, soit une échéance de l'ordre de 0,4 M€.

Le taux de change le plus bas constaté en 2011 aurait conduit à une échéance de 4,5 M€.

La Banque Nationale Suisse étant intervenue pour assurer un niveau de change minimum de 1,20, tant que ceci peut être maintenu, l'échéance maximum serait de 2,6 M€.

En 2011, l'échéance de ce Swap a été de 2,3 M€, soit un surcoût de 1,9 M€, par rapport aux 4 %, qui est venu obérer la capacité d'autofinancement de la ville.

Un niveau élevé de subventions et un recours à l'emprunt à hauteur de 5,5 M€ a toutefois permis de maintenir les dépenses d'investissement à 11 M€, tout en assurant un désendettement de 1 M€.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capacité d'autofinancement	4 139	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007
+ Subventions	3 809	3 507	1 509	964	803	2 815
+ Emprunt	4 413	5 000	8 336	9 200	1 781	5 492
= Financement des invest.	12 361	9 743	7 466	15 246	7 781	10 313
- Dépenses d'investissement	10 848	11 231	7 484	10 392	8 999	10 914
= Variation de l'excédent de clôture	1 513	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Excédent global de clôture n-1	1 207	2 720	1 232	1 214	6 068	4 849
+ Variation excédent de clôture	1 513	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600
= Excédent global de clôture n	2 720	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249
- reports en dépense						3 216
+ reports en recette						2 980
= Excédent global de clôture net						4 013

I) LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : HAUSSE DE 1,8 %

Les produits de fonctionnement, qui s'élèvent en 2011 à 69,58 M€, se composent principalement du produit des contributions directes (41 %), des dotations versées par Laval Agglomération (17 %), des concours financiers de l'État (23 %) et des produits des services (9 %).

en milliers d'euros	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Contributions directes	19 921	20 388	20 983	27 302	27 877	28 874
Dotations communautaires	11 285	11 313	11 520	11 633	11 600	11 517
Concours financiers de l'État	16 435	16 508	16 606	16 084	15 891	15 743
Produits des services*	6 100	6 411	6 285	6 433	6 268	6 372
Autres produits courants*	7 023	6 547	6 583	6 385	6 628	7 084
Produits de fonctionnement courant*	60 763	61 166	61 977	67 837	68 264	69 589
Théâtre	660	469	254	230	85	0
Parkings	0	107	242	0	0	0
Produits de fonctionnement courant	61 423	61 742	62 474	68 067	68 349	69 589

* hors théâtre et parkings

Ces produits ont progressé en 2011 de 1,8 %, hausse inférieure à la moyenne de ces six dernières années, 2,5 %.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Contributions directes	7,7%	2,3%	2,9%	30,1%	2,1%	3,6%
Dotations communautaires	0,4%	0,2%	1,8%	1,0%	-0,3%	-0,7%
Concours financiers de l'État	-0,9%	0,4%	0,6%	-3,1%	-1,2%	-0,9%
Produits des services*	0,9%	5,1%	-2,0%	2,4%	-2,6%	1,7%
Autres produits courants	0,2%	-6,8%	0,5%	-3,0%	3,8%	6,9%
Produits de fonctionnement courant*	2,7%	0,7%	1,3%	9,5%	0,6%	1,9%
Produits de fonctionnement courant	2,5%	0,5%	1,2%	9,0%	0,4%	1,8%

* hors théâtre

A) Le produit des contributions directes

Le produit des contributions directes se compose du produit de la taxe d'habitation, des taxes foncières et du produit des rôles supplémentaires. En 2011, ce produit s'élève à 28,87 M€, la taxe d'habitation en représentant 44 % et la taxe foncière sur les propriétés bâties 55 % et a progressé de 3,6 % par rapport à 2010.

en milliers d'euros	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produit TH	8 865	9 089	9 260	11 991	12 214	12 630
+ Produit FB	10 820	11 150	11 483	14 995	15 376	15 945
+ Produit FNB	87	85	82	97	110	109
+ Rôles supplémentaires	149	64	158	219	177	190
= Contributions directes	19 921	20 388	20 983	27 302	27 877	28 874

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Produit TH	7,3%	2,5%	1,9%	29,5%	1,9%	3,4%
Produit FB	8,1%	3,0%	3,0%	30,6%	2,5%	3,7%
Produit FNB	4,7%	-2,6%	-2,6%	18,1%	12,6%	-0,4%
Contributions directes	7,7%	2,3%	2,9%	30,1%	2,1%	3,6%

1) Les bases de taxe d'habitation

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution des bases imposées de la taxe d'habitation :

- la construction de nouveaux logements ;
- l'actualisation des valeurs locatives décidée chaque année par le Parlement ;
- l'évolution du nombre de personnes à charge qui donne lieu à des abattements ;
- l'évolution de la vacance des logements ;
- l'évolution des contribuables exonérés.

Évolution physique¹ des bases de taxe la d'habitation

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Bases brutes	1,0%	1,4%	0,9%	0,7%	0,4%	1,4%
Abattements	0,8%	1,1%	0,0%	0,9%	0,0%	2,0%
Bases brutes abattues	1,0%	1,5%	1,1%	0,7%	0,5%	1,3%
Bases nettes exonérées	0,6%	-0,8%	-0,5%	4,9%	-0,9%	0,3%
Bases nettes	1,1%	1,7%	1,3%	0,3%	0,7%	1,4%
Actualisation des bases		1,018	1,016	1,025	1,012	1,020

Hors actualisation, les bases brutes de la taxe d'habitation ont progressé de 1,4 %, ce qui est l'une des plus fortes évolutions des cinq dernières années.

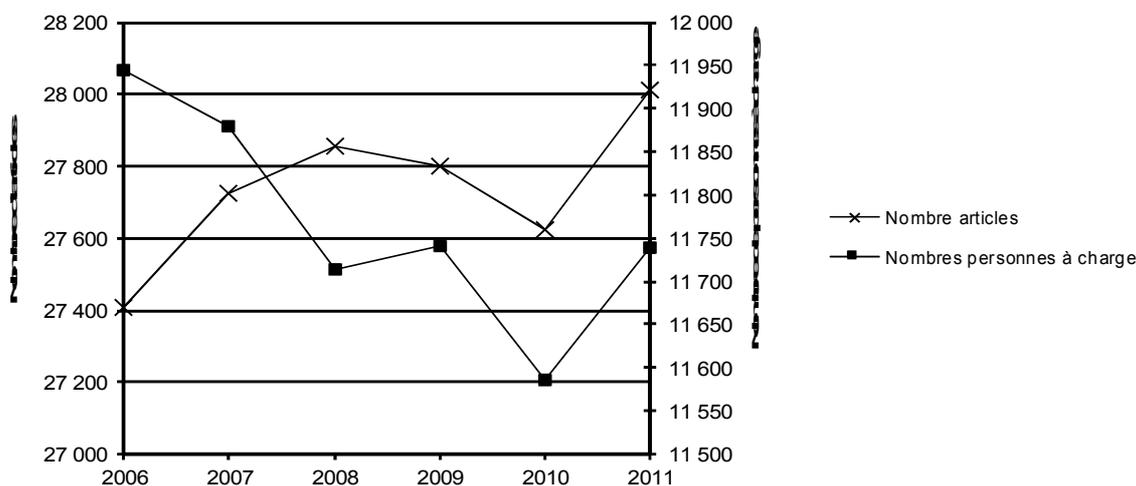
Ce dynamisme s'explique par une hausse du nombre d'articles (+ 390), alors que les deux années précédentes ce nombre tendait à diminuer. Si le rythme de mise à imposition de maisons s'est maintenu sur l'ensemble de la période (+ 104 maisons supplémentaires par an), la rupture de 2011 provient de l'accroissement du nombre d'appartements alors qu'il tendait à diminuer les trois années précédentes.

Évolution du nombre d'articles

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Appartements	30	239	-1	-173	-144	227
Maisons	104	118	113	122	69	97
Autres	-13	-40	18	-5	-102	66
Total	121	317	130	-56	-177	390

Les abattements ont progressé à un rythme plus élevé que les bases brutes, ceci résultant notamment d'une hausse significative du nombre de personnes à charges.

Ceci tend à une moindre progression des bases imposées que les bases brutes, mais la faible progression des bases exonérées, + 0,3 %, fait que l'évolution des bases nettes est similaire à celle des bases brutes.



2) Les bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties

À l'instar de la taxe d'habitation, plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution des bases imposées de la taxe foncière sur les propriétés bâties :

- la construction de nouveaux logements ou entreprises ;
- l'actualisation des valeurs locatives décidée chaque année par le Parlement ;
- les fins d'exonérations temporaires ;
- l'évolution des contribuables exonérés.

¹ L'évolution physique des bases correspond à l'évolution hors actualisation
compte administratif 2011 / rapport de présentation

	Moyenne 06-11	2007	2008	2009	2010	2011
Bases nettes n-1		47 105	48 796	50 253	52 083	53 407
+ Actualisation	916	848	781	1 256	625	1 068
+ Bases exo. revenant à imposition	186	209	262	160	208	93
- Variation exo. pers. modestes	24	11	-33	60	113	-33
+ Évolution physique	577	646	381	474	605	783
= Bases nettes n		48 796	50 253	52 083	53 407	55 384

En 2011, ces différents facteurs ont contribué au dynamisme des bases imposables.

en milliers d'euros	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Locaux d'habitation	36 035	37 206	38 316	39 846	40 759	42 021
Éts industriels et commerciaux	14 130	14 662	14 897	15 334	15 900	16 669
Bases brutes	50 165	51 868	53 213	55 181	56 659	58 690

Les locaux d'habitation représentent 72 % des bases brutes² des taxes foncières, les établissements industriels et commerciaux en représentant 28 %.

À l'instar de 2010, les établissements industriels et commerciaux ont été le facteur le plus dynamique et ont conduit à une progression des bases brutes de + 1,6 %.

La diminution des exonérations des personnes de condition modeste conduit à une progression plus dynamique des bases nettes (+ 1,7 %) que des bases brutes.

Évolution physique des bases de taxe foncière

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Locaux d'habitation	1,3%	1,4%	1,4%	1,5%	1,1%	1,1%
Éts industriels et commerciaux	1,5%	1,9%	0,0%	0,4%	2,5%	2,8%
Bases brutes	1,3%	1,6%	1,0%	1,2%	1,5%	1,6%
Bases nettes	1,4%	1,8%	1,4%	1,1%	1,3%	1,7%
Actualisation des bases		1,018	1,016	1,025	1,012	1,020

B) Les dotations communautaires

Depuis 1994, Laval Agglomération perçoit la taxe professionnelle en lieu et place de la commune. En contrepartie, l'agglomération reverse à la ville deux dotations :

- l'attribution de compensation qui correspond au produit de la taxe professionnelle que percevait la commune avant 1994, réduit du montant des charges transférées de la ville à l'agglomération ;

- la dotation de solidarité qui correspond à une partie de la croissance de la taxe professionnelle que l'agglomération redistribue aux communes.

en milliers d'euros	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Attribution de compensation	7 158	7 158	7 158	7 158	7 118	7 118
Dotation de solidarité communautaire	4 126	4 155	4 362	4 475	4 481	4 398

En 2011, la dotation de solidarité communautaire a diminué de 1,9 %.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Dotation de solidarité communautaire	1,3%	0,7%	5,0%	2,6%	0,2%	-1,9%

² Les bases brutes correspondent au total des bases du foncier bâti, c'est à dire qu'elles comprennent les bases qui sont exonérées.

C) Les concours financiers de l'État : baisse de 1 %

Les concours financiers de l'État, qui s'élèvent en 2011 à 15,74 M€, se composent de la dotation globale de fonctionnement (87 %) et des compensations fiscales (13 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Compensations fiscales	2 626	2 503	2 324	1 999	2 052	2 036
+ Dotation globale de fonctionnement	13 809	14 006	14 283	14 085	13 839	13 707
= Concours financiers de l'État	16 435	16 508	16 606	16 084	15 891	15 743

En 2011, tant les compensations fiscales que les dotations de l'État ont diminué de l'ordre de 1 %.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Compensations fiscales	-5,0%	-4,7%	-7,1%	-14,0%	2,7%	-0,8%
Dotation globale de fonctionnement	-0,1%	1,4%	2,0%	-1,4%	-1,7%	-1,0%
Concours financiers de l'État	-0,9%	0,4%	0,6%	-3,1%	-1,2%	-0,9%

1) Les compensations fiscales

Les compensations fiscales se composent des compensations de la taxe d'habitation (53 %), des taxes foncières (20 %) et de la taxe professionnelle (27 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Compensation de la taxe d'habitation	967	982	991	1 002	1 078	1 080
+ Compensation des taxes foncières	395	404	408	342	379	404
+ Compensation de la taxe professionnelle	1 263	1 118	925	655	596	551
= Total des compensations fiscales	2 626	2 503	2 324	1 999	2 052	2 036

En 2011, la diminution des compensations fiscales s'est limitée à -0,8 %, la hausse des compensations des taxes foncières résultant principalement des exonérations des logements aidés (PLAI, PLUS,...) atténuant la baisse de la compensation de la taxe professionnelle.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Compensation de la taxe d'habitation	2,2%	1,5%	1,0%	1,1%	7,6%	0,3%
Compensation des taxes foncières	0,5%	2,2%	1,2%	-16,1%	10,7%	6,7%
Compensation de la taxe professionnelle	-15,3%	-11,5%	-17,3%	-29,2%	-9,1%	-7,4%
Total des compensations fiscales	-5,0%	-4,7%	-7,1%	-14,0%	2,7%	-0,8%

> Compensation de la taxe d'habitation et des taxes foncières

La loi de finances de 1992 a transformé les dégrèvements obligatoires antérieurs de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties en exonérations.

En contrepartie, l'État verse à la collectivité des compensations égales aux bases exonérées de l'année précédente auxquelles sont appliqués les taux de la taxe correspondante de 1991. Ces compensations vont donc évoluer au rythme des bases nettes exonérées avec une année de retard (cf. supra).

Toutefois, l'intégration des compensations des taxes foncières dans les variables du pacte de stabilité en 2009 conduit à une diminution de la compensation initialement calculée.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bases nettes exonérées TH n-1	5 164	5 241	5 291	5 349	5 754	5 769
x taux TH 1991	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%
= compensation TH n	967	982	991	1 002	1 078	1 080

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bases nettes exonérées FB n-1	853	874	885	851	912	1 025
x taux FB 1991	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%
= compensation FB initiale	198	203	205	198	212	238
x Indexation "contrat"	1,0000	1,0000	1,0000	0,8385	0,7840	0,7259
= compensation FB n	198	203	205	166	166	173

La loi de finances de 2001 a introduit un abattement de 30 % pour les logements ayant bénéficié d'une exonération à 10 ou 15 ans situés dans les ZUS. En contrepartie, l'État verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année en cours par le taux d'imposition du foncier bâti de l'année précédente. Cette compensation fait également l'objet d'une réduction à compter de 2009, dans le cadre du pacte de stabilité.

La loi de finances de 2010 a introduit une exonération de la taxe foncière pour les logements bénéficiant d'aides (PLAI, PLUS). En contrepartie, l'État verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année antérieure par le taux d'imposition du foncier bâti de l'année précédente. Cette compensation fait également l'objet d'une réduction dans le cadre du pacte de stabilité.

La loi de finances de 2004 a assimilé, au titre des années 2005 à 2009, les activités équestres à des exploitations agricoles, ce qui a pour effet de les rendre éligibles aux exonérations de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. En contrepartie, l'État verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement par le taux de foncier bâti de 2004, produit réduit de 80 % en 2009.

La loi de Finances de 2006 a introduit un abattement de 20 % pour certaines terres. En contrepartie, l'État verse une compensation égale, pour l'année 2006, au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année en cours par le taux d'imposition du foncier non bâti de 2005. Cette compensation est ensuite indexée sur l'indice d'évolution de la DGF.

> Compensations de la taxe professionnelle

Bien que la taxe professionnelle ait été transférée à l'agglomération en 1994, la ville a conservé deux compensations fonction, à l'origine, de la taxe professionnelle : baisse de la part salaires en 1982 et instauration de l'abattement de 16 % en 1987.

Ces compensations font l'objet d'une indexation qui les amène chaque année à diminuer, puisqu'elles jouent le rôle de variable d'ajustement permettant aux concours financiers de l'État de varier dans une norme. Ces compensations ont été fusionnées en 2011 en une « dotation unique spécifique ».

2) La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement se compose de la dotation forfaitaire (89 %), de la dotation de solidarité urbaine (9 %), de la dotation nationale de péréquation (1 %) et de la dotation permanent syndical.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotation forfaitaire	12 417	12 571	12 701	12 600	12 411	12 244
+ Dotation de solidarité urbaine	985	1 126	1 278	1 278	1 278	1 297
+ Dotation nationale de péréquation	386	287	281	177	128	142
+ DGF permanent syndical	21	22	22	30	23	23
= Dotation globale de fonctionnement	13 809	14 006	14 283	14 085	13 839	13 707

En 2011, la diminution de 1,3 % de la dotation forfaitaire a été atténuée par la hausse des autres dotations, limitant la diminution des dotations de l'État à 1 %.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Dotation forfaitaire	-0,3%	1,2%	1,0%	-0,8%	-1,5%	-1,3%
Dotation de solidarité urbaine	5,7%	14,3%	13,5%	0,0%	0,0%	1,5%
Dotation nationale de péréquation	-18,1%	-25,7%	-2,0%	-37,2%	-27,7%	11,4%
DGF permanent syndical	1,6%	5,8%	0,1%	34,4%	-24,3%	3,1%
Dotation globale de fonctionnement	-0,1%	1,4%	2,0%	-1,4%	-1,7%	-1,0%

> La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire se compose de quatre parts qui connaissent chacune leur évolution en fonction de la progression de la DGF en Loi de Finances.

À noter que la « dotation garantie » n'a pas vocation à garantir une progression minimum de la dotation, mais a servi, à l'occasion d'une réforme, à assurer une progression de 1 % de la dotation en 2005.

En 2011, seule l'indexation négative de la dotation de garantie, qui représente près de la moitié de la dotation forfaitaire de Laval, a conduit à une diminution de la dotation. Contrairement à 2010, l'impact du recensement a été positif dans la mesure où il a conduit à constater un accroissement de la population.

en milliers d'euros	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotation de base	6 007	6 120	6 216	6 236	6 167	6 203
+ Dotation superficielle	10	11	11	11	11	11
+ Dotation garantie	6 120	6 158	6 190	6 066	5 945	5 742
+ Dotation DCTP	280	282	285	287	288	288
= Dotation forfaitaire	12 417	12 571	12 701	12 600	12 411	12 244
Évolution de la dotation forfaitaire		1,2%	1,0%	-0,8%	-1,5%	-1,3%

> La dotation de solidarité urbaine

La dotation de solidarité urbaine bénéficie aux trois premiers quarts des communes de 10 000 habitants et plus, classées, en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges déterminé sur la base des critères suivants :

- potentiel fiscal puis potentiel financier (45 %),
- part des bénéficiaires aux APL (30 %),
- taux de logement social (15 %),
- revenu imposable à l'habitant (10 %).

	Part du potentiel financier					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Potentiel financier moyen par hbt	1 017	1 048	1 072	1 075	1 113	1 140
/ Potentiel financier de Laval	996	1 017	1 044	1 069	1 133	1 138
x Pondération PFin	45%	45%	45%	45%	45%	45%
= Part du potentiel financier	0,460	0,464	0,462	0,452	0,442	0,451

En 2011, le potentiel financier de Laval s'élève à 1 138 €/hbt et est redevenu inférieur à la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants. L'évolution de ce critère a été favorable à la progression de la ville dans le classement.

	Indice synthétique					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Part du potentiel financier	0,460	0,464	0,462	0,452	0,442	0,451
+ Part de l'APL	0,302	0,307	0,309	0,307	0,319	0,320
+ Part des logements sociaux	0,181	0,178	0,177	0,178	0,181	0,184
+ Part du revenu imposable	0,115	0,120	0,123	0,120	0,119	0,114
= Indice synthétique	1,057	1,068	1,071	1,057	1,060	1,068

L'indice synthétique a progressé en 2011 et la ville s'est classée au 485ème rang, contre 492ème en 2010.

En 2011, 975 communes de plus de 10 000 habitants ont été dénombrées. Ceci signifie que les 731 premières sont éligibles. Laval se classant à la 485ème place demeure éligible.

Concernant le calcul de la dotation, seule la première moitié des communes de plus de 10 000 habitants, donc les 487 premières, classées en fonction de l'indice synthétique, connaissent une augmentation de leur dotation. Les autres communes éligibles auront une dotation identique à celle de l'année précédente. Laval se situant dans la première moitié de ces communes, a bénéficié d'une progression de sa dotation égale à l'indice d'inflation retenu en loi de finances pour 2011, soit 1,5 %.

> La dotation nationale de péréquation

Pour être éligible au fonds national de péréquation, il convient de vérifier deux conditions cumulatives :

- avoir un potentiel financier à l'habitant inférieur au potentiel financier moyen de la strate démographique majoré de 5 %,
- avoir un effort fiscal au moins égal à l'effort fiscal de la strate.

Laval vérifiant ces critères est éligible à la dotation nationale de péréquation.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Potentiel financier par habitant	996,0	1 017,1	1 043,7	1 068,9	1 132,7	1 138,4
Potentiel financier par habitant de la strate	1 069,6	1 057,0	1 082,1	1 073,2	1 120,6	1 127,9
Rapport PFin/PFin de la strate	93%	96%	96%	100%	101%	101%
Plafond d'éligibilité au PFin	105%	105%	105%	105%	105%	105%
Effort fiscal de la commune	1,408	1,397	1,392	1,375	1,365	1,591
Effort fiscal de la strate	1,203	1,277	1,279	1,276	1,257	1,262
Éligibilité au FNP/DNP	oui	oui	oui	oui	oui	oui

La dotation nationale de péréquation dépend de la population, de l'écart du potentiel financier avec la moyenne de la strate et de l'enveloppe mise en répartition.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population DGF	54 982	54 982	54 982	54 499	53 724	54 014
x Écart de potentiel financier	0,1188	0,0877	0,0855	0,0539	0,0392	0,0407
x Valeur de point	59,1	59,4	59,8	60,1	60,6	64,7
= FNP/DNP initial part principale	386	287	281	177	128	142

La hausse de la population DGF de Laval en 2011 a deux effets favorables sur l'évolution de la dotation :

- elle se traduit, toute chose égale par ailleurs, par une augmentation de la dotation ;
- elle a eu un effet favorable sur l'écart de potentiel financier (à population constante, cet écart se serait fixé à 0,0352).

C) Les produits des services³

Ils s'élèvent à 6,37 M€ en 2011 et proviennent principalement des services périscolaires (18 %), des structures de la petite enfance (13 %), des activités dans les quartiers (9 %), du conservatoire de musique (8 %), des produits de la cuisine centrale perçus notamment auprès des établissements d'hébergement des personnes âgées (10 %) et des remboursements de frais dont les budgets annexes (intégrant ici le centre communal d'action sociale) et Laval Agglomération (22 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Vie de quartiers	487	500	492	834	619	544
Jeunesse	299	301	322	285	283	286
Crèches - haltes garderies	735	781	803	793	821	808
Musées et animation culturelle	92	142	55	131	85	89
Conservatoire	440	485	474	479	499	526
Bibliothèque	39	34	35	31	22	19
Périscolaire	1 227	1 184	1 141	1 146	1 135	1 175
Sport	64	68	75	39	17	17
Pompes funèbres	115	130	132	110	137	118
Occupation de domaine public	113	86	71	131	150	174
Travaux	204	231	63	37	79	32
Budgets annexes	648	809	874	770	777	781
Autres remboursements	596	587	672	567	589	646
Personnel mis à disposition	314	336	362	393	408	537
Cuisine centrale	706	687	689	653	639	611
Divers	21	49	24	33	8	10
Sous total	6 100	6 411	6 285	6 433	6 268	6 372
Théâtre	660	469	254	230	85	0
Parkings	0	107	242	0	0	0
Produit des services	6 760	6 987	6 782	6 663	6 354	6 372

Hors théâtre, dont les produits sont désormais retracés dans le budget de la régie autonome créée le 1^{er} juillet 2010, les produits des services sont en progression de 1,7 % par rapport à 2010.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Vie de quartiers	2,2%	2,8%	-1,7%	69,4%	-25,7%	-12,2%
Jeunesse	-0,9%	0,6%	6,8%	-11,4%	-0,6%	0,8%
Crèches - haltes garderies	1,9%	6,2%	2,8%	-1,2%	3,5%	-1,5%
Musées et animation culturelle	-0,8%	53,9%	-61,6%	140,0%	-35,2%	4,7%
Conservatoire	3,6%	10,2%	-2,3%	1,2%	4,1%	5,4%
Bibliothèque	-13,0%	-11,5%	2,8%	-11,9%	-27,7%	-14,0%
Restaurants scolaires	-0,9%	-3,5%	-3,7%	0,4%	-1,0%	3,6%
Sport	-23,6%	5,5%	10,0%	-48,0%	-57,3%	0,9%
Pompes funèbres	0,5%	13,2%	1,7%	-16,6%	23,9%	-13,9%
Occupation du domaine public	9,0%	-23,5%	-17,7%	85,0%	14,2%	15,8%
Travaux	-30,9%	13,5%	-72,6%	-40,9%	110,4%	-59,3%
Budgets annexes	3,8%	24,9%	8,0%	-11,9%	1,0%	0,5%
Autres remboursements	1,6%	-1,5%	14,5%	-15,7%	4,0%	9,6%
Personnel mis à disposition	11,3%	7,1%	7,8%	8,5%	3,8%	31,6%
Cuisine centrale	-2,9%	-2,7%	0,4%	-5,2%	-2,1%	-4,5%
Divers	-13,5%	129,6%	-49,9%	36,4%	-76,7%	32,6%
Sous total	0,9%	5,1%	-2,0%	2,4%	-2,6%	1,7%
Produit des services	-1,2%	3,4%	-2,9%	-1,8%	-4,6%	0,3%

³ Pour les années 2006 à 2010, les produits et dépenses correspondent à une consolidation du budget principal et du budget de la cuisine centrale.

Entre 2010 et 2011, certaines recettes ont progressé de manière significative :

- La mise à disposition du personnel : la structure du théâtre ayant été constituée au cours de l'année 2010, la mise à disposition n'a été réalisée que sur les derniers mois de l'année 2010 alors que sur 2011 la mise à disposition porte sur l'année entière ;
- La restauration scolaire : la vente de repas des restaurants scolaires a progressé de 5 % entre 2010 et 2011 ;
- Le conservatoire : la contribution de Laval Agglomération au titre du 3ème cycle a progressé de 58 000 € entre 2010 et 2011 ;
- Occupation du domaine public : la ville a bénéficié en 2011 de chantiers importants, notamment quai Paul Boudet.

À l'inverse, certaines recettes ont diminué de manière notable :

- Vie de quartier : en 2010, la ville a encaissé les versements des comités d'animation pour les activités 2009/2010 et les participations des usagers pour les activités 2010/2011. En 2011, seules les participations des usagers pour les activités 2011/2012 ont été perçues ;
- Travaux : en 2010, les opérateurs de réseaux (GRDF, Elitel,...) ont eu recours aux services de la voirie sur de nombreux chantiers, ce qui a généré une recette de 34 000 € contre 3 000 € en 2011 ;
- Cuisine centrale : la baisse des recettes résulte d'une diminution du nombre de repas vendus au CCAS pour le portage de repas à domicile (68 197 en 2011 contre 70 723 en 2010) ;
- Petite enfance : la baisse des recettes résulte d'une diminution du revenu des parents et d'une légère diminution du nombre d'heures facturées (566 621 heures en 2011 contre 568 214 heures en 2010).

D) Les autres produits de fonctionnement courant

1) Autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes se composent principalement des droits de mutation (44 %), de la taxe sur l'électricité (29 %) et des droits de stationnement sur le domaine public (15 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Droits de mutation	1 307	1 238	1 206	951	1 052	1 364
Taxe sur l'électricité	867	879	883	928	933	921
Droits de stationnement	586	552	509	474	498	470
Taxe sur la publicité	134	128	128	79	45	153
Occupation du domaine public	95	69	64	37	64	61
Droits de place	67	68	67	70	70	69
Impôt sur les spectacles	21	0	0	0	0	0
Autres	2	0	0	0	0	88
Autres impôts et taxes	3 079	2 933	2 858	2 540	2 662	3 125

En 2011, les droits de mutation ont de nouveau fortement progressé et ont atteint le même niveau que dans les années 2005-2006.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Droits de mutation	0,9%	-5,3%	-2,5%	-21,1%	10,6%	29,7%
Taxe sur l'électricité	1,2%	1,3%	0,5%	5,2%	0,5%	-1,3%
Droits de stationnement	-4,3%	-5,8%	-7,7%	-7,0%	5,1%	-5,7%
Taxe sur la publicité	2,7%	-4,5%	-0,2%	-38,2%	-43,0%	240,0%
Occupation du domaine public	-8,3%	-27,3%	-6,6%	-43,0%	74,8%	-4,3%
Droits de place	0,4%	0,2%	-0,2%	4,4%	0,2%	-2,5%
Impôt sur les spectacles	s.o.	-100,0%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autres impôts et taxes	0,3%	-4,8%	-2,6%	-11,1%	4,8%	17,4%

2) Subventions et participations

Elles se composent essentiellement des subventions de la caisse d'allocations familiales pour les crèches, haltes garderies et centres de loisirs (77 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Vie des quartiers	27	52	5	73	39	37
Jeunesse	618	546	502	504	522	495
Crèches - haltes garderies	1 395	1 419	1 723	1 675	1 679	1 960
Musées et animation culturelle	39	64	44	39	17	17
Bibliothèque	60	31	10	4	0	0
Conservatoire	208	200	202	190	195	199
Contrat urbain de cohésion sociale	156	62	63	74	7	88
Autres subventions	183	226	152	236	204	177
Emplois jeunes	1	0	0	0	0	0
Gymnases	106	115	111	74	113	101
Taxe sur les spectacles	0	21	21	0	42	21
Autres	19	19	6	12	30	61
Subventions et participations hs théâtre	2 811	2 756	2 839	2 881	2 848	3 155
Théâtre	28	46	45	255	432	182
Subventions et participations	2 839	2 801	2 884	3 136	3 280	3 336

Hors théâtre, elles ont progressé de 11 % entre 2010 et 2011, ceci s'expliquant essentiellement par les subventions de la CAF au titre de la petite enfance. En effet, ces subventions ont progressé de manière significative ce qui s'explique, par la hausse de l'activité de 2010, qui faisait suite à une baisse d'activité en 2009.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Vie des quartiers	6,6%	93,8%	-91,1%	1471,8%	-46,3%	-5,2%
Jeunesse	-4,3%	-11,6%	-8,1%	0,4%	3,5%	-5,2%
Crèches - haltes garderies	7,0%	1,7%	21,4%	-2,8%	0,2%	16,7%
Musées et animation culturelle	-15,2%	65,5%	-31,5%	-10,6%	-56,9%	0,0%
Bibliothèque	-100,0%	-47,5%	-69,3%	-59,7%	-100,0%	0,0%
Conservatoire	-0,9%	-3,7%	1,0%	-5,8%	2,4%	1,9%
Contrat urbain de cohésion sociale	-10,8%	-60,2%	2,0%	17,8%	-90,1%	n.s.%
Autres subventions	-0,7%	23,6%	-32,6%	54,6%	-13,3%	-13,5%
Gymnases	-100,0%	-100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres	-1,0%	8,7%	-4,0%	-33,3%	52,8%	-10,4%
Subventions et participations hs théâtre	2,3%	-2,0%	3,0%	1,5%	-1,2%	10,8%
Subventions et participations	3,3%	-1,3%	2,9%	8,8%	4,6%	1,7%

3) Atténuation de charges

Les produits d'atténuation de charges se composaient des remboursements sur frais de personnel et des stocks. Les écritures de stocks n'étant nécessaires que pour les opérations d'aménagement et les activités de production, elles ne sont plus réalisées.

4) Autres produits de gestion courante

Ils se composent principalement des loyers et des redevances d'affermage.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Loyers	348	307	284	283	297	314
Redevances fermiers	120	130	136	140	136	144
Autres	1	1	1	1	1	1
Autres produits de gestion courante	469	437	421	424	435	458

D) Les produits exceptionnels

Ils se composent principalement des indemnités de sinistre, des indemnités suite à jugement, de la TVA déductible sur des opérations de revente et, en 2011, du remboursement d'un trop versé par EDF.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indemnités de sinistre	109	92	29	82	24	28
Indemnités suite à jugement	0	0	0	308	0	0
Récupération de TVA	294	83	32	24	29	43
Remboursement EDF	0	0	0	0	0	272
Produits financiers	1	1	1	1	1	1
Autres produits exceptionnels	32	28	25	13	14	31
Produits exceptionnels et financiers	436	205	87	428	67	374

II) LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

A) Fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2011 à 57,22 M€, se composent principalement des dépenses de personnel (69 %) et des charges à caractère général (19 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges générales	10 007	10 732	10 807	10 348	10 419	11 107
+ Charges de personnel	35 829	37 621	39 088	38 581	39 154	39 672
+ Autres charges de gestion	6 071	6 194	7 015	6 784	6 436	6 317
- Travaux en régie	794	1 205	756	840	613	672
= Charges hors théâtre & parkings	51 113	53 342	56 154	54 873	55 396	56 425
+ Parkings	99	208	296	0	0	0
+ Théâtre	835	822	522	778	903	805
= Charges de fonctionnement courant	52 047	54 372	56 972	55 651	56 299	57 229

En 2011, elles ont progressé de 1,9 %.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Charges générales	2,1%	7,2%	0,7%	-4,3%	0,7%	6,6%
Charges de personnel	2,1%	5,0%	3,9%	-1,3%	1,5%	1,3%
Autres charges de gestion	0,8%	2,0%	13,2%	-3,3%	-5,1%	-1,9%
Charges hors théâtre & parkings	2,0%	4,4%	5,3%	-2,3%	1,0%	1,9%
Charges de fonctionnement courant	1,9%	4,5%	4,8%	-2,3%	1,2%	1,7%

1) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent en 2011 à 11,1 M€ hors fournitures des travaux en régie. Les principales dépenses concernent les énergies (27 %) et l'alimentation (10 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Énergies	2 445	2 387	2 664	2 704	2 692	3 046
Alimentation	961	976	1 079	1 016	1 027	1 158
Fournitures	1 091	1 056	790	806	841	902
Maintenance	699	729	737	674	673	686
Publicité, relations publiques	698	790	623	533	536	547
Locations mobilières	549	637	736	765	675	556
Affranchissement et télécom	396	386	369	323	317	298
Honoraires	341	250	293	238	212	231
Locations immobilières	281	330	471	466	532	487
Assurances	296	396	275	279	296	307
Petit équipement	148	390	552	593	545	596
Voirie	218	279	325	232	315	261
Transports	185	233	222	188	170	194
Déplacements et réceptions	100	192	180	126	130	86
Fournitures d'entretien	297	119	104	111	109	89
Formation	115	128	112	65	68	78
42ème RT	0	0	0	0	0	249
Autres charges générales	923	1 055	913	878	940	981
Charges générales hs travaux en régie	9 742	10 333	10 444	9 996	10 079	10 752
Matériaux travaux en régie	265	399	363	352	340	356
Charges à caract gl hs parkings & théâtre	10 007	10 732	10 807	10 348	10 419	11 107
Parkings	99	208	296	0	0	0
Théâtre	835	822	522	778	720	175
Charges à caractère général	10 941	11 762	11 625	11 126	11 139	11 282

Les charges à caractère général ont progressé de 1,3 % entre 2010 et 2011.

Au sein des dépenses qui ont fortement progressé, on note les dépenses d'énergie, ce qui résulte de plusieurs facteurs :

- Carburant : les dépenses en matière de carburant pour les véhicules ont augmenté de 31 % ce qui s'explique notamment par :
 - L'extension du périmètre de la collecte des ordures ménagères de Laval Agglomération, conduisant à une hausse significative de la consommation (par rapport à 2010, 29 000 litres supplémentaires ont été vendus à Laval Agglomération) ;
 - L'approvisionnement des véhicules du CCAS à compter de 2011, représentant un supplément de 20 000 litres ;
 - La hausse des tarifs des carburants, le prix moyen progressant de près de 10 % ;
- Électricité : les dépenses en matière d'électricité ont progressé de 13 %, ce qui s'explique notamment par :
 - Un relevé partiel effectué sur l'éclairage public par EDF en 2010, représentant un montant de l'ordre de 90 000 € ;
 - L'application, à compter de 2011, des taxes locales sur les consommations d'éclairage public.

Les dépenses d'alimentation ont progressé de l'ordre de 13 %, ce qui s'explique notamment par :

- la hausse du coût des matières premières induisant une augmentation du coût moyen des repas de 7 % pour la restauration scolaire ;
- l'augmentation de 4 % du nombre des repas livrés dans les écoles et accueils de loisirs ;

À noter que les dépenses liées à l'acquisition du 42ème RT ont également contribué à la hausse des charges à caractère général.

Grâce aux efforts d'économie et de rationalisation, nous constatons une diminution des dépenses suivantes :

- Locations immobilières de - 8 %, notamment, en raison de l'acquisition de la maison de quartier de Grenoux ;
- Locations mobilières de -17,5 %, notamment en raison de l'acquisition des ordinateurs pour les écoles;
- affranchissement et télécoms de -5,8 %;
- déplacements et réceptions de - 34,2 %.

	Moyenne	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Énergies	4,5%	-2,4%	11,6%	1,5%	-0,4%	13,1%
Alimentation	3,8%	1,5%	10,6%	-5,9%	1,1%	12,8%
Fournitures	-3,7%	-3,3%	-25,2%	2,1%	4,3%	7,2%
Maintenance	-0,4%	4,2%	1,1%	-8,6%	-0,2%	1,9%
Publicité, relations publiques	-4,8%	13,3%	-21,2%	-14,5%	0,5%	2,1%
Locations mobilières	0,3%	16,1%	15,6%	3,9%	-11,8%	-17,5%
Affranchissement et télécom	-5,5%	-2,6%	-4,5%	-12,4%	-1,9%	-5,8%
Honoraires	-7,5%	-26,7%	17,3%	-18,9%	-10,7%	8,6%
Locations immobilières	11,6%	17,2%	42,7%	-1,0%	14,3%	-8,6%
Assurances	0,7%	34,1%	-30,7%	1,5%	6,1%	3,7%
Petit équipement	32,1%	163,3%	41,6%	7,4%	-8,0%	9,4%
Voirie	3,7%	28,1%	16,4%	-28,5%	35,7%	-17,0%
Transports	1,0%	25,9%	-4,7%	-15,4%	-9,6%	14,4%
Déplacements et réceptions	-3,0%	92,5%	-6,4%	-29,9%	3,2%	-34,2%
Entretien	-21,3%	-59,8%	-12,6%	6,0%	-0,9%	-18,4%
Formation	-7,6%	11,2%	-12,5%	-42,2%	5,9%	13,2%
Autres charges générales	1,2%	14,3%	-13,5%	-3,8%	7,1%	4,3%
Charges générales hs travaux en régie	2,0%	6,1%	1,1%	-4,3%	0,8%	6,7%
Charges à caract. gl hs parkings & théâtre	2,1%	7,2%	0,7%	-4,3%	0,7%	6,6%
Charges à caractère général	0,6%	7,5%	-1,2%	-4,3%	0,1%	1,3%

2) Les dépenses de personnel maîtrisées

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2011 à 39,67 M€. Elles se composent de la rémunération du personnel (71 %) et des charges sociales (28 %). Elles ont progressé en 2011 de 1,3 %.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rémunération du personnel	25 527	26 672	27 753	27 346	27 767	28 248
Charges sociales	9 802	10 375	10 761	10 746	10 898	10 985
CNFPT	217	226	250	228	242	235
Médecine du travail	158	155	170	152	132	58
Cessation progressive d'activité	124	138	104	95	96	0
Autres	0	55	50	14	19	146
Charges de personnel	35 829	37 621	39 088	38 581	39 154	39 672
Travaux en régie	529	806	393	488	273	316
Charges de personnel nettes	35 301	36 815	38 695	38 093	38 880	39 356

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Rémunération du personnel	2,0%	4,5%	4,1%	-1,5%	1,5%	1,7%
Charges sociales	2,3%	5,8%	3,7%	-0,1%	1,4%	0,8%
CNFPT	1,5%	3,9%	10,7%	-8,7%	6,0%	-3,0%
Cessation progressive d'activité	-79,7%	10,6%	-24,3%	-9,2%	1,5%	-100,0%
Charges de personnel	2,1%	5,0%	3,9%	-1,3%	1,5%	1,3%
Charges de personnel nettes	2,2%	4,3%	5,1%	-1,6%	2,1%	1,2%

3) Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent en 2011 à 6,94 M€. Elles se composent principalement des subventions aux associations (37 %), de la subvention au CCAS (33 %) et des contributions aux écoles privées (14 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Subventions aux associations	2 365	2 571	2 728	2 587	2 615	2 542
Subvention CCAS	2 120	2 120	2 670	2 670	2 285	2 324
Subvention théâtre	0	0	0	0	183	630
Subvention écoles privées	963	981	1 107	1 056	1 063	986
Autres subventions	41	0	0	0	0	0
Élus	429	438	438	420	421	418
Créances irrécouvrables	45	43	48	41	45	42
Autres	107	41	24	11	7	5
Autres charges de gestion courante	6 071	6 194	7 015	6 784	6 619	6 947

La diminution des subventions aux associations s'explique principalement par la prise en charge directe par la ville des repas FJT, ainsi qu'une subvention exceptionnelle versée en 2010 pour Haïti.

L'augmentation significative de la subvention au théâtre s'explique par le fait que la structure a été effective à compter du second semestre 2010.

La baisse des contributions aux écoles privées résulte notamment de la diminution des effectifs des écoles maternelles (- 5 %) et élémentaires (- 2 %) dans ces écoles et l'ajustement du forfait.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Subventions aux associations	1,4%	8,7%	6,1%	-5,2%	1,1%	-2,8%
Subvention CCAS	1,9%	0,0%	25,9%	0,0%	-14,4%	1,7%
Subvention écoles privées	0,5%	1,9%	12,8%	-4,6%	0,7%	-7,3%
Élus	-0,5%	2,0%	0,1%	-4,2%	0,3%	-0,8%
Autres charges de gestion courante	2,7%	2,0%	13,2%	-3,3%	-2,4%	4,9%

B) Les dépenses financières hors intérêts et exceptionnelles

Elles s'élèvent en 2011 à 743 000 € et se composent principalement de la subvention au budget parkings et d'une régularisation de TVA.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Subvention pompes funèbres	19	2	0	0	0	0
Subvention budget parkings	0	0	0	234	517	487
Titres annulés	14	12	6	29	18	9
Ligne de trésorerie	1	9	24	4	1	30
Bonification des intérêts Méduane	100	115	149	154	55	21
ZAC de la gare	0	0	0	680	0	0
TVA	38	13	4	18	0	106
Autres	65	40	84	137	63	90
Dépenses exceptionnelles et financières	236	190	266	1 256	654	743

III) LA POURSUITE DU DÉSENETTEMENT : - 1 MILLION D'EUROS

Intérêts des emprunts						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts échus	3 483	3 767	4 360	3 362	3 375	3 329
+ Solde des intérêts non échus	101	254	104	-203	-133	-68
- Intérêts récupérables	0	0	0	0	40	79
- Solde des intérêts récupérables non échus	0	0	0	0	40	-1
+ Solde Swap	-252	-372	-312	354	380	299
+ Surcoût Swap	0	0	0	0	0	1 874
= Intérêts courus des emprunts	3 332	3 648	4 152	3 513	3 542	5 357

Capital des emprunts						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capital remboursé	4 515	5 008	5 133	5 601	5 974	6 508
+ Remboursements anticipés	281	0	0	0	0	0
- Capital récupérable	4	0	0	0	50	54
= Remboursement capital	4 791	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454

En 2011, l'augmentation du capital remboursé a conduit à une hausse de l'annuité par rapport à l'année antérieure, les intérêts tendant à diminuer.

Annuité de dette						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts des emprunts	3 332	3 648	4 152	3 513	3 542	3 483
+ Remboursement de capital	4 791	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454
= Annuité de dette	8 123	8 656	9 285	9 114	9 466	9 937
+ Surcoût Swap	0	0	0	0	0	1 874
= Annuité de dette avec surcoût Swap	8 123	8 656	9 285	9 114	9 466	11 812

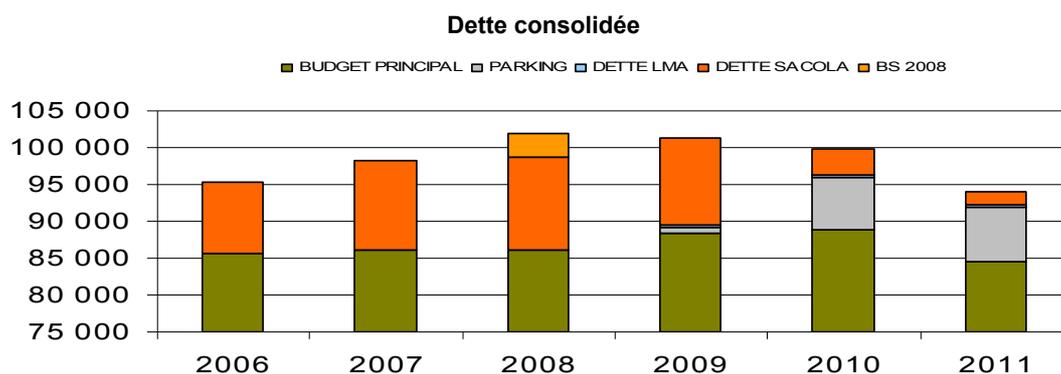
L'encours de dette a diminué de 1 M€, le ramenant à un niveau inférieur à celui de 2005.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 1er janvier	86 447	86 064	86 057	89 260	88 858	84 666
+ Transfert de l'encours des parkings	0	0	0	-4 000	0	0
= Encours au 1er janvier recalé	86 447	86 064	86 057	85 260	88 858	84 666
- Remboursement du capital	4 796	5 008	5 133	5 601	5 974	6 508
+ Emprunt	4 413	5 000	8 336	9 200	1 781	5 492
= Encours au 31/12	86 064	86 057	89 260	88 858	84 666	83 649

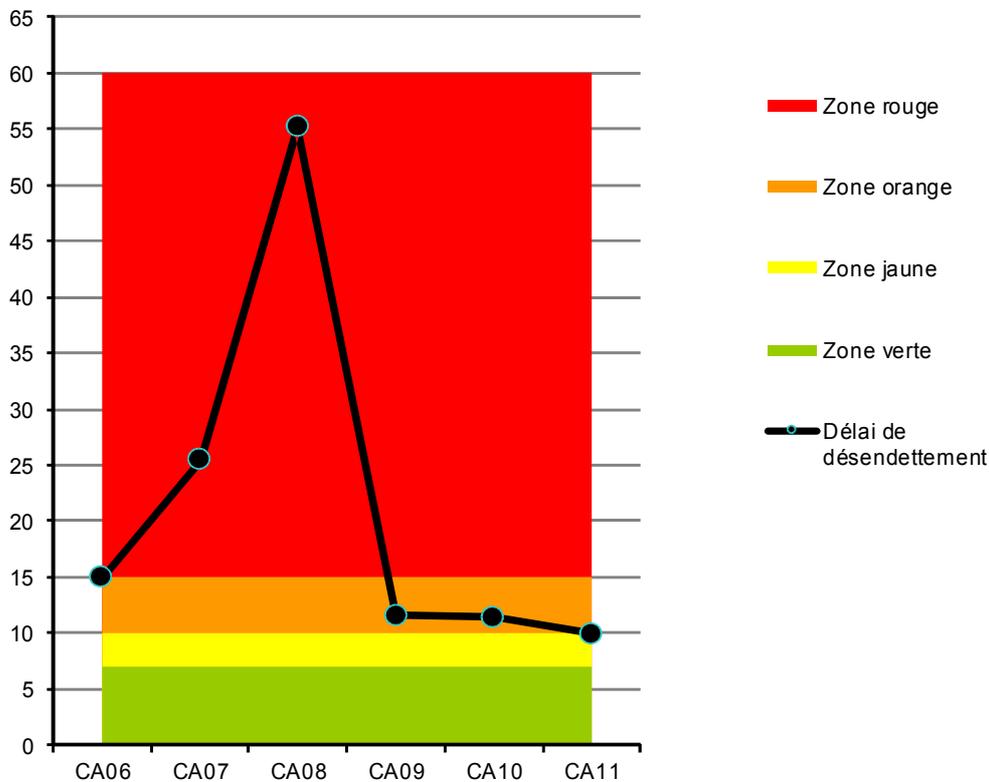
En 2011, trois emprunts ont été mobilisés pour un total de 5,4 M€ :

- 1,9 M€ contractés en décembre 2010 auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe de 4,22 % pour une durée de 20 ans ;
- 1 M€ contractés en octobre 2011 auprès du Crédit Foncier à un taux fixe de 4,56 % pour une durée de 15 ans ;
- 2,5 M€ contractés en décembre 2011 auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe de 4,62 %.

À ces prêts s'ajoute des prêts de la CAF à taux zéro à hauteur de 92 000 €.



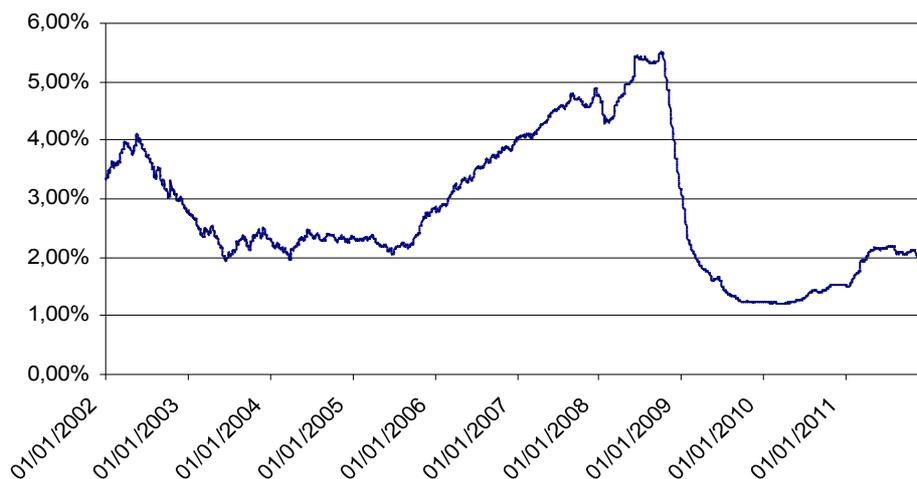
Baisse du délai de désendettement de la ville : en 2011, la capacité de désendettement de la ville tend vers les 10 ans.



En 2011, il ressort un taux d'intérêt moyen, après swap, de 4,3 %, légèrement en hausse par rapport à 2010 (4,2 %). Les taux d'intérêt sont demeurés historiquement bas sur l'ensemble de l'année.

Taux d'intérêt moyen						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts échus	3 483	3 767	4 360	3 362	3 375	3 329
+ Solde Swap	-252	-372	-312	354	380	299
= Intérêts échus des emprunts	3 231	3 394	4 048	3 716	3 755	3 628
÷ Encours au 1er janvier	86 447	86 064	86 057	89 260	88 858	84 666
= Taux d'intérêt moyen	3,7%	3,9%	4,7%	4,2%	4,2%	4,3%

Euribor 12 mois



Structure de l'encours de la dette au 31/12/2011⁴

Total	83 649	100%
Emprunts à taux fixes	42 324	51%
sur la durée du contrat	35 244	42%
"révisable"	7 080	8%
Emprunts à taux variables	11 287	13%
Livret A	2 119	3%
Euribor	7 451	9%
TAM	1 718	2%
Emprunts structurés	30 038	36%
risque faible	11 569	14%
risque moyen	0	0%
risque élevé	7 905	9%
risque très élevé	10 564	13%

⁴ En milliers d'euros, après opérations de couverture
compte administratif 2011 / rapport de présentation

IV) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A) Les ressources propres d'investissement

Les ressources propres d'investissement se composent du fonds de compensation de TVA (FCTVA), de la taxe locale d'équipement (TLE) et des produits de cession.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
FCTVA	818	950	884	1 726	839	1 156
+ TLE	357	381	288	269	298	252
+ Cessions	1 230	1 177	411	613	2 063	420
= Ressources propres d'investissement	2 405	2 508	1 584	2 608	3 200	1 828

En 2011, la part des dépenses éligibles au FCTVA⁵ s'élève à 85 %, soit un niveau supérieur aux trois dernières années et comparable à l'année 2006.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses d'équipement n-2*	5 904	6 268	8 677	9 974	0	0
Dépenses d'équipement n-1*	0	0	0	6 907	9 044	8 631
Total dépenses des d'équipement	5 904	6 268	8 677	16 881	9 044	8 631
FCTVA	818	950	884	1 726	839	1 156
Part des dépenses éligibles	87%	96%	64%	65%	59%	85%

* y compris matériaux des travaux en régie

La taxe locale d'équipement évolue au gré de la délivrance d'autorisation de construire et d'achèvement de construction et dépend de la SHON (surface hors œuvre nette) réalisée. En 2011, elle s'élève à 252 000 €, soit un niveau inférieur à celui constaté les années précédentes.

Le niveau des cessions, 420 000 €, a été comparable à celui de 2008. Les principales cessions ont été :

- La maison rue de Cheverus (190 000 €) ;
- Le terrain de la rue de l'ancien évêché à la région des Pays de la Loire (95 000 €) ;
- La ferme des Nez (44 000 €) ;
- un terrain aux Faluères à Laval Agglomération (44 000€) ;
- Un terrain au bois de l'Huisserie à Laval Agglomération (25 000 €).

B) Capacité d'autofinancement et de désendettement

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits de fonctionnement courant	61 423	61 742	62 474	68 067	68 349	69 589
- Charges de fonctionnement courant	52 047	54 372	56 972	55 651	56 299	57 229
= Excédent brut courant	9 376	7 370	5 501	12 415	12 050	12 360
+ Produits exceptionnels	436	205	87	428	67	374
- Dépenses exceptionnelles	236	190	266	1 256	654	743
= Épargne de gestion	9 576	7 385	5 322	11 587	11 463	11 991
- Intérêts de la dette	3 332	3 648	4 152	3 513	3 542	3 483
= Épargne brute	6 244	3 737	1 171	8 074	7 921	8 508
- Remboursement de capital	4 511	5 008	5 133	5 601	5 924	6 454
= Épargne nette	1 733	-1 271	-3 962	2 473	1 997	2 054
- Surcoût Swap	0	0	0	0	0	1 874
+ RPI hors cessions	1 175	1 331	1 173	1 995	1 137	1 408
= CAF hors cessions	2 908	60	-2 790	4 468	3 134	1 587
+ Cessions	1 230	1 177	411	613	2 063	420
= Capacité d'autofinancement	4 139	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007

En 2011, l'épargne nette tend à se stabiliser vers 2 M€.

⁵ Il s'agit des dépenses réalisées en 2009
compte administratif 2011 / rapport de présentation

C) Les investissements

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2011 à 10,9 M€ pour 2,81 M€ de subventions, soit une dépense nette de 8,09 M€. Ce niveau est proche de la moyenne des dépenses nettes réalisées sur les six dernières années (7,74 M€).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses d'investissement	10 848	11 231	7 484	10 392	8 999	10 914
- Subventions d'investissement	3 809	3 507	1 509	964	803	2 815
= Dépenses nettes	7 039	7 725	5 975	9 428	8 196	8 099

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2011 ont été :

- La rénovation de l'aile sud du Château-Neuf (1,26 M€) ;
- La crèche l'Oiseau Flûte (1,061 M€) ;
- La rénovation du square de Boston (913 000 €) ;
- L'aménagement des terrains de l'Aubépin (740 000 €) ;
- Le regroupement des écoles de St Nicolas (476 000 €) ;
- L'acquisition de l'immeuble place de la gare (380 000 €) ;
- La rénovation du gymnase Jules Renard (246 000 €) ;
- L'acquisition d'un immeuble rue du Val de Mayenne (221 000 €) ;
- L'aménagement des abords de la crèche Oiseau Flûte (196 000 €) ;
- L'aménagement des archives (183 000 €).

À ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées, lesquelles s'élèvent à 3,16 M€ dont :

- Les études urbaines (591 000 €) ;
- La rénovation de l'aile sud du Château-Neuf (536 000 €) ;
- Le fonds de concours pour la rénovation du foyer culturel (375 000 €) ;
- L'acquisition d'une maison aux abords du 42ème RT (126 000 €) ;
- Le regroupement des écoles de St Nicolas (108 000 €).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Subventions hors amendes	3 284	3 062	1 240	700	585	2 351
Dépenses HT*	9 144	9 916	5 921	7 801	7 006	8 544
Taux moyen de subventions	36%	31%	21%	9%	8%	28%

* : dépenses HT des chapitres 20, 21 et 23

En 2011, le taux moyen de subventions, 28 %, est supérieur au taux moyen constaté les années antérieures (22 %).

Financement de l'investissement

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capacité d'autofinancement	4 139	1 236	-2 378	5 081	5 197	2 007
+ Subventions	3 809	3 507	1 509	964	803	2 815
+ Emprunt	4 413	5 000	8 336	9 200	1 781	5 492
= Financement des investissements	12 361	9 743	7 466	15 246	7 781	10 313
- Dépenses d'investissement	10 848	11 231	7 484	10 392	8 999	10 914
= Variation de l'excédent de clôture	1 513	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600

En 2011, l'épargne nette dégagée, ainsi que les ressources propres d'investissement, ont permis de financer les investissements à hauteur de 18 %, les subventions en finançant 26 %.

L'excédent global de clôture a diminué de 600 000 € ce qui le porte à 4,249 M€ et 4,013 M€ en tenant compte des reports.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Excédent global de clôture n-1	1 207	2 720	1 232	1 214	6 068	4 849
+ Variation de l'excédent de clôture	1 513	-1 488	-18	4 853	-1 218	-600
= Excédent global de clôture n	2 720	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249
- reports en dépenses						3 216
+ reports en recettes						2 980
= Excédent global de clôture net						4 013

BUDGETS ANNEXES

BUDGET DE L'EAU

> Synthèse

Il ressort du compte administratif 2011 du budget de l'eau une situation financière satisfaisante :

- la capacité d'autofinancement s'élève à 1,48 M€,
- la capacité de désendettement est inférieure à une année,
- l'épargne nette tend à augmenter.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits de fonctionnement courant	5 665	6 171	5 825	5 915	5 942	5 481
- Charges de fonctionnement courant	4 228	4 439	4 088	4 094	4 149	3 735
= Excédent brut courant	1 437	1 732	1 737	1 821	1 794	1 746
+ Produits exceptionnels	53	3	60	0	8	1
- Dépenses exceptionnelles	26	24	20	271	335	76
= Épargne de gestion	1 464	1 711	1 776	1 550	1 467	1 671
- Intérêts de la dette	93	77	52	36	25	15
= Épargne brute	1 371	1 634	1 724	1 514	1 442	1 656
- Remboursement du capital	284	292	300	309	161	171
= Épargne nette	1 087	1 342	1 424	1 205	1 281	1 486
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Épargne nette	1 087	1 342	1 424	1 205	1 281	1 486
+ Cessions	0	0	0	0	2	0
+ Subventions	10	0	12	170	501	1 216
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des investissements	1 098	1 342	1 435	1 376	1 784	2 702
- Dépenses d'investissement	824	1 170	671	2 190	3 376	1 577
= Variation de l'excédent de clôture	274	172	764	-815	-1 592	1 125

Les travaux de déplacement de la prise d'eau se sont achevés en 2011 et une large partie des subventions y afférentes a été encaissée sur cette année. Il en a résulté une capacité de financement supérieure aux dépenses d'investissement et un excédent global de clôture de 1,4 M€.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Excédent global de clôture n-1	1 455	1 729	1 900	2 664	1 850	258
+ Variation de l'excédent de clôture	274	172	764	-815	-1 592	1 125
= Excédent global de clôture n	1 729	1 900	2 664	1 850	258	1 382
- Reports en dépenses						535
+ Reports en recettes						626
= Excédent global de clôture net						1 474

I) PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

En 2011, les produits de fonctionnement courant s'élèvent à 5,481 M€ dont 1,433 M€ de prélèvements pour l'agence de l'eau et le fonds départemental.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	4 149	4 110	4 327	4 432	4 287	3 952
Autres produits	132	130	130	109	104	97
Sous total	4 281	4 240	4 457	4 542	4 391	4 048
Redevance pollution	810	1 256	674	674	774	715
Fonds départemental	574	674	694	699	777	718
Produits de fonctionnement courant	5 665	6 171	5 825	5 915	5 942	5 481

Les produits d'exploitation ont diminué de 7,8 % en 2011, notamment en raison de la baisse du tarif de 5 % et d'un décalage dans les relevés. En effet, sur le premier secteur, les relevés avaient été plus tardifs qu'à l'habitude en 2010 et ont été légèrement plus tôt qu'à l'habitude en 2011. Le montant effectivement facturé en 2010 a donc porté sur une durée légèrement supérieure à 365 jours et inversement en 2011. À cela s'ajoute le fait que des compteurs ont été placés à l'extérieur des habitations, ce qui a facilité et accéléré les relevés et amplifié le fait que l'on ait facturé moins de 365 jours.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Produits d'exploitation	-1,0%	-0,9%	5,3%	2,4%	-3,3%	-7,8%
Autres produits	-6,1%	-2,0%	0,2%	-15,9%	-4,9%	-7,0%
Sous total	-1,1%	-1,0%	5,1%	1,9%	-3,3%	-7,8%
Produits de fonctionnement courant	-0,7%	8,9%	-5,60%	1,5%	0,5%	-7,8%
Évolution de tarif pour 120m3	0,1%	0,0%	4,4%	1,5%	0,0%	-5,3%

II) CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2011 à 3,74 M€, se composent des charges à caractère général (60 %), des dépenses de personnel (24 %) et des reversements des produits collectés pour l'agence de l'eau (15 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges générales	2 382	2 597	2 555	2 528	2 441	2 231
+ Charges de personnel	874	896	856	871	930	915
+ Atténuation de produits	967	944	675	695	767	576
+ Autres charges de gestion	5	2	2	0	11	13
= Charges de fonctionnement. courant	4 228	4 439	4 088	4 094	4 149	3 735

Entre 2010 et 2011, les charges de fonctionnement courant ont diminué de 10 %.

A) Charges à caractère général

En 2011, les charges à caractère général s'élèvent à 2,23 M€, dont 328 000 € de reversement au fonds départemental. Les charges propres s'élèvent donc à 1,9 M€ et se composent principalement des dépenses d'électricité (15 %), des produits de traitement (13 %), de la maintenance (4 %), des frais d'administration générale (23 %) et de la redevance prélèvement (15 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Électricité	248	226	232	245	255	293
Produits de traitement	274	333	260	226	209	251
Maintenance	141	146	114	136	75	85
Remboursement de frais	413	447	495	430	416	429
Redevance prélèvement	270	259	261	218	290	290
Autres charges propres	462	498	527	526	543	555
Sous total	1 810	1 910	1 888	1 781	1 788	1 903
Fonds départemental	572	687	667	746	654	328
Charges générales	2 382	2 597	2 555	2 528	2 441	2 231

Hors reversement au fonds départemental, les charges à caractère général ont progressé de 6,5 %, notamment en raison de l'augmentation des dépenses d'électricité et des produits de traitement.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Électricité	3,4%	-9,0%	2,4%	5,9%	3,8%	15,2%
Produits de traitement	-1,8%	21,3%	-22,0%	-12,9%	-7,5%	19,9%
Maintenance	-9,6%	3,7%	-21,9%	18,8%	-45,0%	14,2%
Remboursement de frais	0,7%	8,2%	10,6%	-13,0%	-3,3%	3,0%
Redevance prélèvement	1,4%	-4,1%	0,8%	-16,5%	33,0%	0,0%
Autres charges propres	3,7%	7,7%	5,8%	-0,2%	3,3%	2,2%
Sous total	1,0%	5,5%	-1,1%	-5,7%	0,4%	6,5%
Fonds départemental	-10,5%	20,1%	-2,9%	11,9%	-12,4%	-49,8%
Charges générales	-1,3%	9,0%	-1,6%	-1,1%	-3,4%	-8,6%

B) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2011 à 915 000 €. Elles se composent essentiellement de la rémunération du personnel (72 %) et des charges sociales (28 %).

en milliers d'euros	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rémunération du personnel	616	637	612	621	659	656
Charges sociales	238	239	231	235	254	252
CNFPT	5	5	5	5	5	5
Autres	15	15	7	10	11	1
Charges de personnel	874	896	856	871	930	915

Elles ont diminué de 1,6 %, ce qui s'explique notamment par la vacance du poste de directeur pendant trois mois.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Rémunération du personnel	1,3%	3,3%	-3,8%	1,4%	6,0%	-0,4%
Charges sociales	1,2%	0,4%	-3,4%	1,6%	8,4%	-0,9%
CNFPT	0,8%	-1,1%	-2,6%	0,1%	7,7%	0,0%
Autres	-40,5%	-0,1%	-51,2%	41,3%	9,4%	-90,1%
Charges de personnel	0,9%	2,5%	-4,5%	1,8%	6,7%	-1,6%

III) ANALYSE DE LA DETTE

Intérêts des emprunts						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts courus	94	79	53	36	25	15
- Intérêts récupérables	2	1	1	0	0	0
= Intérêts des emprunts	93	77	52	36	25	15

Capital des emprunts						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capital remboursé	292	300	308	317	161	171
- Capital récupérable	8	8	8	8	0	0
= Remboursement du capital	284	292	300	309	161	171

Évolution de l'encours de dette						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 1er janvier	1 754	1 462	1 163	855	538	377
- Remboursement du capital	292	300	308	317	161	171
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Encours au 31/12	1 462	1 163	855	538	377	206

Aucun emprunt n'a été mobilisé depuis 2003, ce qui a conduit à une diminution progressive du stock de dette qui s'élève à 206 000 € au 31 décembre 2011.

Ce stock de dette se compose exclusivement de prêts à taux fixe dont le taux d'intérêt moyen s'élève à 4 % en 2011.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts des emprunts	93	77	52	36	25	15
÷ Encours au 1er janvier	1 754	1 462	1 163	855	538	377
= Taux d'intérêt moyen	5,3%	5,3%	4,5%	4,2%	4,6%	4,0%

IV) LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2011 à 1,58 M€ pour 1,21 M€ de subventions, soit une dépense nette de 361 000 €. Ce niveau est inférieur à la dépense nette moyenne réalisée sur les six dernières années (1,31 M€), ce qui s'explique par l'encaissement de subventions du déplacement de la prise d'eau alors qu'une large part des dépenses avait été réalisée les deux années précédentes.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses d'investissement	824	1 170	671	2 190	3 376	1 577
- Subventions d'investissement	10	0	12	170	501	1 216
= Dépenses nettes	813	1 170	659	2 020	2 875	361

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2011 ont été :

- Le gros entretien du réseau (634 000 €) ;
- L'installation de débitmètres (286 000 €) ;
- Le déplacement de la prise d'eau (269 000 €) ;
- La suppression des branchements plomb (113 000 €) ;
- Le gros entretien de l'usine et des châteaux d'eau (107 000 €).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Gros entretien du réseau	438	583	341	177	381	634
Entretien de l'usine et des châteaux d'eau	155	282	136	194	193	0
Branchements plomb	156	252	60	383	485	113
Déplacement de la prise d'eau	0	0	0	1 307	2 121	269
Débitmètres	0	0	0	0	0	286
Étude du schéma directeur	0	0	0	0	50	21
Autres	74	52	134	130	146	255
Total des investissements	824	1 170	671	2 190	3 376	1 577

À ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais pas mandatées, lesquelles s'élèvent à 518 000 € dont :

- L'étude du schéma directeur (264 000 €) ;
- Le gros entretien du réseau (199 000 €).

Financement de l'investissement

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Épargne nette	1 087	1 342	1 424	1 205	1 281	1 486
+ Cessions	0	0	0	0	2	0
+ Subventions	10	0	12	170	501	1 216
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des investissements	1 098	1 342	1 435	1 376	1 784	2 702
- Dépenses d'investissement	824	1 170	671	2 190	3 376	1 577
= Variation de l'excédent de clôture	274	172	764	-815	-1 592	1 125

L'épargne nette (1,48 M€) et les subventions (1,21 M€) ont largement couvert les dépenses d'investissement (1,57 M€), amenant à une reconstitution de l'excédent global de clôture.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

> Synthèse

Il ressort du compte administratif 2011 du budget de l'assainissement une situation financière satisfaisante :

- la capacité d'autofinancement s'élève à 867 000 €,
- la capacité de désendettement est de l'ordre deux années.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits de fonctionnement courant	3 965	4 085	4 684	4 000	4 379	4 301
- Charges de fonctionnement courant	2 201	2 285	2 590	2 621	2 661	2 714
= Excédent brut courant	1 764	1 800	2 094	1 378	1 718	1 588
+ Produits exceptionnels	0	24	8	0	93	1
- Dépenses exceptionnelles	26	20	24	48	167	28
= Épargne de gestion	1 738	1 804	2 078	1 330	1 644	1 560
- Intérêts de la dette	152	131	108	87	71	181
= Épargne brute	1 585	1 673	1 970	1 243	1 572	1 379
- Remboursement de capital	530	397	417	426	448	512
= Épargne nette	1 055	1 276	1 553	817	1 125	867
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Épargne nette	1 055	1 276	1 553	817	1 125	867
+ Cessions	0	0	0	0	0	0
+ Subventions	274	452	1 045	10	1 704	2 908
+ Emprunt	0	0	0	0	2 000	3 500
= Financement des investissements	1 330	1 728	2 598	828	4 829	7 275
- Dépenses d'investissement	1 037	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036
= Variation de l'excédent de clôture	292	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Excédent global de clôture n-1	708	1 000	-322	1 000	267	-3 333
+ Variation de l'excédent de clôture	292	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239
= Excédent global de clôture n	1 000	-322	1 000	267	-3 333	-1 094
- Reports en dépenses						1 996
+ Reports en recettes						3 246
= Excédent global de clôture net						156

I) PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

En 2011, les produits de fonctionnement courant s'élèvent à 4,3 M€ dont 420 000 € de prélèvement pour l'agence de l'eau.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	3 545	3 634	3 717	3 615	3 925	3 880
Autres produits	420	451	640	1	1	2
Sous total	3 965	4 085	4 356	3 616	3 926	3 881
Redevance de modernisation	0	0	328	383	453	420
Produits de fonctionnement courant	3 965	4 085	4 684	4 000	4 379	4 301

Malgré la hausse des tarifs, les produits ont eu tendance à diminuer, ce qui s'explique notamment par le décalage dans les relevés amenant à facturer moins de 365 jours.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Produits d'exploitation	1,8%	2,5%	2,3%	-2,7%	8,6%	-1,1%
Autres produits	-67,4%	7,2%	42,0%	-99,8%	-0,9%	12,2%
Sous-total	-0,4%	3,0%	6,7%	-17,0%	8,6%	-1,1%
Produits de fonctionnement courant	1,6%	3,0%	14,7%	-14,6%	9,5%	-1,8%
Évolution de tarif pour 120 m3	4,8%	0,0%	4,6%	6,6%	7,2%	5,7%

II) CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2011 à 2,71 M€, se composent des charges à caractère général (56 %), des dépenses de personnel (32 %) et des versements des produits collectés pour l'agence de l'eau (12 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges générales	1 351	1 431	1 336	1 359	1 322	1 510
+ Charges de personnel	848	853	871	864	885	866
+ Atténuation de produits	0	0	382	398	445	331
+ Autres charges de gestion	2	1	1	0	9	7
= Charges de fonctionnement courant	2 201	2 285	2 590	2 621	2 661	2 714

Elles ont progressé de 2 %, une baisse des versements de produits ayant atténué la hausse des charges à caractère général.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Charges générales	2,2%	5,9%	-6,7%	1,8%	-2,7%	14,2%
Charges de personnel	0,4%	0,6%	2,2%	-0,8%	2,5%	-2,2%
Autres charges de gestion	24,7%	-56,0%	27,3%	-100,0%	s.o.	-15,3%
Charges de fonctionnement courant	4,3%	3,8%	13,4%	1,2%	1,5%	2,0%

A) Charges à caractère général

En 2011, les charges à caractère général s'élèvent à 1,51 M€ et se composent principalement des dépenses d'électricité (28 %), des produits de traitement (12 %), de la maintenance (12 %) et des frais d'administration générale (18 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Électricité	307	328	342	365	386	422
Produits de traitement	166	189	181	170	151	178
Maintenance	159	179	129	133	106	179
Remboursement de frais	222	231	258	272	265	274
Autres charges propres	498	504	426	420	414	457
Charges générales	1 351	1 431	1 336	1 359	1 322	1 510

Elles ont progressé de 14,2 %, l'ensemble des dépenses ayant contribué à cette progression, notamment les dépenses relatives à l'entretien et la maintenance.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Électricité	6,6%	7,1%	4,1%	6,8%	5,9%	9,3%
Produits de traitement	1,4%	14,1%	-4,1%	-6,2%	-11,3%	18,0%
Maintenance	2,4%	12,2%	-27,8%	2,8%	-20,3%	69,4%
Remboursement de frais	4,3%	4,2%	11,5%	5,4%	-2,2%	3,2%
Autres charges propres	-1,7%	1,1%	-15,5%	-1,3%	-1,5%	10,3%
Charges générales	2,2%	5,9%	-6,7%	1,8%	-2,7%	14,2%

B) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2011 à 866 000 €. Elles se composent de la rémunération du personnel (72 %) et des charges sociales (27 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rémunération du personnel	606	605	621	622	636	623
Charges sociales	225	228	232	231	236	235
CNFPT	7	9	9	1	4	5
Autres	10	11	10	9	9	3
Charges de personnel	848	853	871	864	885	866

Elles ont diminué de 2,2 % ce qui s'explique notamment par la vacance du poste de directeur pendant trois mois.

	Moyenne 06-11	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Rémunération du personnel	0,5%	-0,2%	2,5%	0,3%	2,2%	-2,1%
Charges sociales	0,9%	1,2%	1,8%	-0,5%	2,2%	-0,2%
CNFPT	-6,4%	26,1%	1,3%	-83,6%	172,0%	25,9%
Autres	-22,1%	15,9%	-8,3%	-6,9%	-0,2%	-70,9%
Charges de personnel	0,4%	0,6%	2,2%	-0,8%	2,5%	-2,2%

III) ANALYSE DE LA DETTE

Intérêts des emprunts						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts courus	153	132	109	88	72	181
- Intérêts récupérables	1	1	0	0	0	0
= Intérêts des emprunts	152	131	108	87	71	181

Capital des emprunts						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capital remboursé	531	398	418	427	449	513
- Capital récupérable	1	1	1	1	1	1
= Remboursement du capital	530	397	417	426	448	512

Évolution de l'encours de la dette						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 1er janvier	3 197	2 666	2 268	1 850	1 424	2 975
- Remboursement du capital	531	398	418	427	449	513
+ Emprunt	0	0	0	0	2 000	3 500
= Encours au 31/12	2 666	2 268	1 850	1 424	2 975	5 961

En 2011, trois emprunts ont été mobilisés pour un total de 3,5 M€ pour la station d'épuration :

- 2 M€ contractés en novembre 2010 auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe de 3,81 % pour une durée de 30 ans ;
- 1 M€ contractés en novembre 2011 auprès de la Caisse d'Épargne à un taux fixe de 4,56 % pour une durée de 15 ans ;
- 0,5 M€ contractés en décembre 2011 auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe de 4,62 % pour une durée de 20 ans.

Le stock de dette se compose exclusivement de prêts à taux fixe dont le taux d'intérêt moyen s'élève à 6,1 % en 2011, l'accroissement de ce taux moyen s'expliquant par les intérêts dus sur l'emprunt de 2 M€ mais qui n'était pas mobilisé au 1^{er} janvier.

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Intérêts des emprunts	152	131	108	87	71	181
÷ Encours au 1er janvier	3 197	2 666	2 268	1 850	1 424	2 975
= Taux d'intérêt moyen	4,8%	4,9%	4,8%	4,7%	5,0%	6,1%

IV) LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2011 à 5,03 M€ pour 2,9 M€ de subventions, soit une dépense nette de 2,12 M€. Ce niveau est inférieur à la dépense nette moyenne réalisée sur les six dernières années (2,33 M€).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses d'investissement	1 037	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036
- Subvention d'investissement	274	452	1 045	10	1 704	2 908
= Dépenses nettes	763	2 598	231	1 551	6 724	2 127

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2011 ont été :

- L'extension de la station d'épuration (2,77 M€) ;
- Le bassin de pollution du Bourny (1,78 M€) ;
- Le gros entretien du réseau (362 000 €).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Station d'épuration	352	1 938	859	1 097	7 217	2 771
Bassin de pollution du Bourny	0	0	0	26	786	1 788
Gros entretien du réseau	487	256	172	254	172	362
Station de refoulement de St Nicolas	12	708	0	0	0	0
Autres	186	148	245	184	254	115
Autres	1 037	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036

À ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais pas mandatées, lesquelles s'élèvent à 1,97 M€ dont :

- L'extension de la station d'épuration (1,12 M€) ;
- Le bassin de pollution du Bourny (675 000 €) ;
- Le gros entretien du réseau (123 000 €).

Financement de l'investissement						
<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Épargne nette	1 055	1 276	1 553	817	1 125	867
+ Cessions	0	0	0	0	0	0
+ Subventions	274	452	1 045	10	1 704	2 908
+ Emprunt	0	0	0	0	2 000	3 500
= Financement des investissements	1 330	1 728	2 598	828	4 829	7 275
- Dépenses d'investissement	1 037	3 050	1 276	1 561	8 428	5 036
= Variation de l'excédent de clôture	292	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239

Les investissements engagés ont été financés par autofinancement (12 %), subventions (41 %) et emprunts (47 %).

<i>en milliers d'euros</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Excédent global de clôture n-1	708	1 000	-322	1 000	267	-3 333
+ Variation de l'excédent de clôture	292	-1 322	1 322	-733	-3 600	2 239
= Excédent global de clôture n	1 000	-322	1 000	267	-3 333	-1 094
- Reports en dépenses						1 996
+ Reports en recettes						3 246
= Excédent global de clôture net						156

BUDGET PARKINGS

Ce budget a été créé à compter du 1^{er} janvier 2009 pour retracer les opérations financières des parkings assujettis à la TVA.

Les recettes d'exploitation (429 000 €) ont permis de financer les charges de fonctionnement courant hors annuité de la dette (267 000 €).

Une subvention en provenance du budget principal a permis de financer une part de l'annuité de dette et de couvrir les dotations aux amortissements nettes (314 000 €) ces dernières étant supérieures au remboursement en capital de la dette (206 000 €).

<i>en milliers d'euros</i>	2009	2010	2011
<i>Produits d'exploitation</i>	385	399	429
<i>+ Subventions d'exploitation</i>	234	517	487
= Produits de fonctionnement courant	619	916	916
- Charges de fonctionnement courant	369	355	267
= Excédent brut courant	250	561	649
+ Produits exceptionnels	0	0	19
- Dépenses exceptionnelles	0	1	0
= Épargne de gestion	250	560	667
- Intérêts de la dette	166	350	353
= Épargne brute	84	210	314
- Remboursement de capital	84	186	206
= Épargne nette	0	24	108
 <i>en milliers d'euros</i>	 2009	 2010	 2011
Épargne nette	0	24	108
+ Subventions	0	0	0
+ Emprunt	3 240	300	0
= Financement des investissements	3 240	324	108
- Dépenses d'investissement	2 920	608	8
= Variation de l'excédent de clôture	320	-284	100

<i>en milliers d'euros</i>	2009	2010	2011
Excédent global de clôture n-1	0	320	35
+ Variation de l'excédent de clôture	320	-284	100
= Excédent global de clôture n	320	35	135
- Reports en dépenses			33
+ Reports en recettes			0
= Excédent global de clôture net			102